

II. Compte de Résultat

	31/12/2023	31/12/2022
	€	€
Produits d'exploitation		
Ventes de biens		
Ventes de services	16 213 877,42	24 957 812,37
Production stockée	-30 000,00	-147 740,20
Reprises sur amortissements et provisions et transfert de charges	660 691,70	979 290,25
Autres produits	49 647,75	850,16
Total des produits d'exploitation I	16 894 216,87	25 790 212,58
Charges d'exploitation		
Achats et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	11 562 847,26	12 547 342,90
Impôts taxes et versements assimilés	1 216 433,34	1 191 649,64
Salaires et traitements	14 584 863,32	14 525 689,20
Charges sociales	7 160 918,63	7 067 096,19
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 432 335,41	2 418 009,44
Autres charges	758 081,16	650 166,35
Total des charges d'exploitation II	36 715 479,12	38 399 953,72
Résultat d'exploitation III (I-II)	-19 821 262,25	-12 609 741,14
Produits financiers		
Produits financiers de participation	26 529 509,69	40 590 125,53
Autres intérêts et produits assimilés	7 239 371,05	1 082 596,97
Produits nets sur cessions de Valeurs Mobilières de Placement		
Reprises sur provisions et transfert de charges	3 229 547,08	6 203 845,24
Total des produits financiers IV	36 998 427,82	47 876 567,74
Charges financières		
Quotes parts de pertes acquises des filiales	130 764,38	453 806,06
Intérêts et charges assimilées	5 063 812,34	125 287,61
Dotations financières aux amortissements et provisions	7 654 129,47	8 081 630,06
Total des charges financières V	12 848 706,19	8 660 723,73
Résultat financier VI (IV-V)	24 149 721,63	39 215 844,01
Résultat courant avant impôt VII (III+VI)	4 328 459,38	26 606 102,87

Produits exceptionnels		
Sur opération de gestion		4 000,00
Sur opération en capital (prix de cession des titres cédés)	7 557,73	1 990 357,39
Reprises sur provisions et transferts de charges	88 837,53	195 256,00
Total produits exceptionnels IX	96 395,26	2 189 613,39
Charges exceptionnelles		
Sur opération de gestion	9 616,08	24 223,60
Sur opération en capital (VNC des titres cédés)	96 395,26	17 187,95
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 976,57	
Total charges exceptionnelles X	107 987,91	41 411,55
Résultat exceptionnel XI (IX-X)	-11 592,65	2 148 201,84
Participation XII	87 516,76	-21 483,06
Impôt sur les bénéfices XIII	-4 177 668,15	-278 278,40
Résultat net XIV (VII + XI - XII+XIII)	8 407 018,12	29 054 066,17

I. Bilan

ACTIF	31/12/2023 Montants Bruts €	31/12/2023 Amortissements Et provisions €	31/12/2023 Montants Nets €	31/12/2022 Montants Nets €
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	5 168 895,31	3 817 960,61	1 350 934,70	827 269,24
Immobilisations corporelles	4 458 273,98	3 446 613,88	1 011 660,10	1 293 656,02
Immobilisations financières	262 734 772,95	19 310 187,49	243 424 585,46	219 224 842,45
Total de l'actif immobilisé	272 361 942,24	26 574 761,98	245 787 180,26	221 345 767,71
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	4 719,00		4 719,00	34 719,00
Avances et acomptes versés	1 331 933,04		1 331 933,04	1 348 074,41
Créances clients	8 734 358,63	529 043,19	8 205 315,44	15 216 801,83
Autres créances	7 859 348,88	874 084,32	6 985 264,56	4 932 009,17
Disponibilités	92 019,59		92 019,59	1 213 904,20
Total de l'actif circulant	18 022 379,14	1 403 127,51	16 619 251,63	22 745 508,61
Comptes de régularisation	878 740,68		878 740,68	434 191,53
TOTAL DE L'ACTIF	291 263 062,06	27 977 889,49	263 285 172,57	244 525 467,85

<i>PASSIF</i>	<i>31/12/2023 Montants Nets €</i>	<i>31/12/2022 Montants Nets €</i>
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	54 450 000,00	54 450 000,00
Prime d'apport	8 502 700,31	8 502 700,31
Réserve légale	5 445 000,00	5 445 000,00
Réserves indisponibles et réglementées	592 662,17	592 662,17
Réserves disponibles	2 550 590,75	2 550 590,75
Report à nouveau	111 644 053,93	111 629 987,76
Provisions réglementées	1 976,57	
Résultat de l'exercice	8 407 018,12	29 054 066,17
Total des capitaux propres	191 594 001,85	212 225 007,16
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 823 867,24	3 076 028,53
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	32 704 285,10	4 053,23
Emprunts et dettes financières divers	25 777 239,07	11 073 453,80
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 610 025,24	3 841 120,07
Dettes fiscales et sociales	6 703 637,70	7 547 327,70
Autres dettes	18 562,68	6 688 415,68
Total des dettes	68 813 749,79	29 154 370,48
Comptes de régularisation	53 553,69	70 062,68
TOTAL DU PASSIF	263 285 172,57	244 525 468,85

ANNEXE

III. Faits caractéristiques de l'exercice

1. Contexte inflationniste

Le contexte actuel d'inflation des prix des matières premières et d'affaiblissement de la solidité financière des entreprises incite le groupe SOGEPROM à être particulièrement vigilant :

- Dans le choix de ses entreprises notamment en termes de coûts mais également en termes de disponibilité et de solidité financière,
- Dans l'examen d'éventuelles clauses d'indexation de prix demandées par les entreprises,
- Dans le suivi de la sécurisation des budgets travaux des opérations au travers du déroulement des appels d'offres et de la signature des marchés.

L'ensemble de ces éléments ont été intégrés aux budgets d'opérations.

Les process et contrôles afférents sont particulièrement suivis par la direction de SOGEPROM.

2. Restructuration juridique

Dans un souci de simplification de son organigramme, SOGEPROM a procédé cette année à des liquidations et transmission universelle de patrimoine dont la société SNC PARNASSE.

Ces Transmissions Universelles de Patrimoine ont été réalisées, tant en ce qui concerne les éléments d'actif transmis que les éléments de passif pris en charge sur la base de la valeur nette comptable. Sur le plan fiscal, ces transmissions universelles de patrimoine sont assorties d'un effet rétroactif et a pris effet à la date du 1^{er} janvier 2023.

Ces opérations n'ont pas eu d'impacts sur le résultat net de 2023.

3. Evolution du périmètre d'intégration fiscale

Les sociétés PARNASSE et NORMANDIE HABITAT sont sorties du périmètre d'intégration fiscale SOCIETE GENERALE à la suite de leur transmission universelle de son patrimoine.

À la suite du rachat des parts de PHIKATYVE dans la SAS PROJECTIM fin 2022, nous avons fait rentrer 3 nouvelles sociétés dans le périmètre d'intégration fiscale SOCIETE GENERALE en 2023, à savoir : PROJECTIM, SOJEPRIM et FEP INVESTISSEMENT

Dans le cadre de cette intégration fiscale, la SOCIETE GENERALE se constitue, en application de l'article 223A, seule redevable de l'impôt pour elle et ses filiales.

L'intégration fiscale permet d'optimiser l'IS du groupe SG ; une compensation étant effectuée entre les résultats fiscaux bénéficiaires et déficitaires des filiales.

Dans le cadre de la convention SG, les filiales bénéficiaires fiscalement versent l'IS à la Tête de groupe. Les filiales déficitaires perçoivent une subvention équivalente à l'économie d'IS générée.

Les sociétés suivantes sont ainsi intégrées fiscalement en 2023

Sa Sogeprom
Sarl Seine Clichy
Sas Sogeprom Réalisations
Sas Sogeprom Services
Sas Sogeprom Partenaires
Sas Sogeprom Entreprises
Sas Coprim Résidences
Sas Urbanisme et Commerce Promotion
Sas Sogeprom Centre Val de Loire
Sas Sogeprom Alpes Habitat
Sas Investir Immobilier Normandie
Sas Normandie Résidences
Sas Normandie Réalisations
Sas Sogeprom Côte d'Azur
Sas Sogeprom Réalisations Côte d'Azur
Sas Sogeprom Lyon
Sas Sogeprom Lyon Aménagement
Sas Pragma
Sas Projectim
Sas Sojeprim
Sarl FEP Investissement

Le résultat courant avant impôts au 31 décembre 2023 s'établit à 4 328 K€, et le bénéfice net de l'exercice s'élève à 8 407 K€ (contre 29 054 K€ pour le 31 décembre 2022).

IV. Principes, règles et méthodes comptables

1. Règles et méthodes comptables

(Code du commerce art. R123-196-1° et 2°, PCG art. 531-1/1)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels tel que le règlement ANC 2014-03 et à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. Utilisation d'estimation

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes annuels, l'évaluation de certains soldes du bilan et du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses ou appréciations fondées notamment sur les budgets des opérations immobilières. Il s'agit notamment de la valorisation des titres de participation.

Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies et revues de manière constante sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, et en fonction de l'expérience passée ou divers autres facteurs jugés raisonnables.

Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ces estimations en fonction de l'évolution différente des hypothèses et des conditions de réalisation.

Les hypothèses, estimations, ou appréciations concourant à la présentation des états financiers du 31 décembre 2023 ont été réalisés dans un contexte de crise du marché immobilier (forte progression des taux d'intérêt impactant le pouvoir d'achat des acquéreurs de biens immobiliers, fin annoncée du dispositif Pinel, rareté des fonciers, changements d'usage dans l'immobilier tertiaire).

Néanmoins, à moyen terme, les besoins fondamentaux du Logement en France soutiendront la demande et l'activité du Groupe.

3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les progiciels informatiques, leur valeur brute est composée des coûts d'acquisition. Ils sont amortis sur des durées de 1 à 5 cinq ans en mode linéaire.

Les dotations aux amortissements sont incluses dans le poste « Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations » du résultat d'exploitation.

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent le matériel et mobilier de bureau, le matériel informatique, le matériel de transport, et les agencements et installations.

Les durées d'amortissement varient de deux à dix ans selon la durée d'utilisation des immobilisations en mode linéaire.

Ces immobilisations comprennent également des œuvres d'art non amortissables. Une provision est par ailleurs constituée, lorsque la valeur de revente estimée est inférieure à la valeur d'inventaire.

5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées au coût historique d'acquisition et comprennent la valeur des titres, et des éventuels malis techniques affectés ainsi que les avances consenties aux sociétés détenues.

En fin d'exercice, les titres de participation sont évalués sur la base de leur valeur d'usage, telle que définie par le plan comptable en tenant compte de critères multiples, tels que, par exemple, actif net réévalué, actif net comptable, ainsi que les perspectives de rentabilité.

Pour apprécier la valeur d'utilité des filiales du groupe, la direction de SOGEPROM procède à des estimations et retient des hypothèses qui sont établies à partir de l'expérience passée et de l'anticipation de l'évolution des marchés dans lesquels opèrent ces sociétés, ou d'autres facteurs considérés comme raisonnables au regard des circonstances.

Les principaux domaines sur lesquels portent ces hypothèses et estimations concernent :

- Les prévisions de résultat des programmes immobiliers ;
- Les plans d'affaires pour les prochains exercices.

Les hypothèses de prix de vente et de rythme d'écoulement à la base des prévisions de résultat des programmes immobiliers et la réalisation des budgets prévisionnels à moyen terme utilisés pour la mise en œuvre des tests de dépréciation pourraient être impactés par le contexte économique et les évolutions réglementaires, notamment les mesures gouvernementales d'incitations fiscales.

Les provisions constituées au cours de l'exercice figurent sous la rubrique « dotations financières aux amortissements et provisions », les provisions reprises au cours de l'exercice figurent sous la rubrique « reprise sur provisions financières et transferts de charges ».

Par ailleurs, en cas de cessions de titres, le prix de cession ainsi que la valeur nette comptable sont classés en résultat exceptionnel sous la rubrique « résultat sur opération en capital ».

Les résultats bénéficiaires des sociétés translucides, pris en compte à la clôture de l'exercice, sont comptabilisés en « autres créances » au bilan et en « produits financiers de participation » au résultat financier.

6. Stocks

Avant achèvement, le stock est constitué par la totalité des dépenses engagées pour la réalisation de l'objet social, ces dépenses incluant les frais financiers et les frais annexes de gestion. Sont également enregistrés en stock, les honoraires de commercialisation.

Les frais commerciaux (publicités...) sont eux enregistrés en charges. Après achèvement, les frais financiers et les frais annexes de gestion sont enregistrés en charges.

Le prix de revient des lots livrés est déterminé au prorata des tantièmes communs du règlement de copropriété vendus et livrés.

La comptabilisation des contrats à long terme est faite selon la méthode à l'achèvement.

En cas de stocks achevés, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur vénale de ces stocks est inférieure à la valeur nette comptable.

En cours de construction, une provision pour risques et charges est constituée lorsque le budget de l'opération fait apparaître une perte à la terminaison.

7. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée si leur valeur d'inventaire, calculée en fonction des perspectives de remboursement, est inférieure à la valeur comptable.

Le montant des provisions est déterminé en fonction du niveau de risque sur la base de la créance hors taxes.

Les provisions constituées dans l'exercice figurent sous la rubrique « dotations aux amortissements et provisions », les provisions reprises dans l'exercice figurent sous la rubrique « reprises sur amortissement et provisions et transferts de charges » du résultat d'exploitation.

8. Ecart de change

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont revalorisées à chaque clôture.

En cas de gain latent, un écart de conversion passif est comptabilisé au passif du bilan.

En cas de perte latente, un écart de conversion actif est enregistré à l'actif du bilan. Une provision pour perte de change est également constituée.

9. Provisions pour risques et charges

Les risques identifiés sur les opérations réalisées au travers de sociétés ad hoc font l'objet d'une provision pour risques, lorsque le montant de ces risques excède les provisions constituées sur les titres et avances effectuées aux sociétés détenues. Les provisions pour charges sont destinées à couvrir des risques identifiés.

Les engagements de retraite et assimilés sont évalués selon les principes définis par la réglementation. La société a opté pour la méthode relative aux engagements de retraite et avantages similaires.

Le coût des indemnités de départ, des compléments de retraite et des engagements assimilés est pris en charge au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés.

Les droits sont déterminés à la clôture de chaque exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite ou à l'âge minimum requis pour en bénéficier dans le cas où certains droits sont acquis de manière irrévocable avant cette date.

Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ et de rentabilité des placements à long terme.

Les hypothèses retenues sont celles utilisées dans le cadre de la convention collective de la Promotion Immobilière, utilisant les tables suivantes :

- Taux d'actualisation brut : 4,00 %
- Probabilité de survie : Table de mortalité nationale courante (INSEE 2021)
- Probabilité de rester : Table de Turn-over fort

Le montant correspondant à ces engagements de retraite et avantages similaires s'élève à 961 K€ au 31 décembre 2023 contre 929 k€ au 31 décembre 2022.

10. Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit

Une ligne de crédit court terme (<18 mois) de 200 M€ a été souscrite et est utilisée à hauteur de 32,7 M€ au 31.12.23.

Une ligne de crédit long terme (>18 mois) de 2 M€ a été également souscrite mais n'est pas utilisée au 31.12.23.

Enfin, nous avons également un découvert autorisé de 3 M€. Ce dernier est non utilisé au 31 décembre 2023.

11. Ventilation du chiffre d'affaires en France

En 2023, notre société a réalisé un chiffre d'affaires de 16 214 K€ qui se décompose de la manière suivante :

- Refacturations Personnel détaché : 744 K€
- Honoraires de gestion : 9 993 K€
- Autres honoraires : 895 K€
- Refacturations Fonctions Mutualisées : 3 472 K€
- Refacturation de loyers & charges : 353 K€
- Autres refacturations frais généraux : 757 K€

V. Notes sur le Bilan Actif

Immobilisations Incorporelles

Valeurs brutes	31/12/2022	Acquisitions	Virt poste à poste	Sorties	31/12/2023
Logiciels	3 932 064,81	149 682,50			4 081 747,31
Immobilisations incorporelles en cours	30 780,00	543 408,00			574 188,00
Fonds de commerce	512 960,00				512 960,00
Total valeurs brutes	4 475 804,81	693 090,50			5 168 895,31

Amortissements et provisions	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
Logiciels	3 648 535,57	169 425,04		3 817 960,61
total amortissements et provisions	3 648 535,57	169 425,04		3 817 960,61
Valeur nette	827 269,24			1 350 934,70

Immobilisations Corporelles

<i>Valeurs brutes</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Acquisitions</i>	<i>Virt poste à poste</i>	<i>Sorties</i>	<i>31/12/2023</i>
Installations et agencements	1 094 009,67				1 094 009,67
Matériel divers					
Matériel de bureau, mobilier et informatique	3 236 191,48	128 072,83			3 364 264,31
Total valeurs brutes	4 330 201,15	128 072,83			4 458 273,98

<i>Amortissements et provisions</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>31/12/2023</i>
Installations et agencements	540 150,40	138 203,25		678 353,65
Matériel divers				
Matériel de bureau, mobilier et informatique	2 496 394,73	271 865,50		2 768 260,23
Total amortissements et provisions	3 036 545,13	410 068,75		3 446 613,88
Valeur nette	1 293 656,02			1 011 660,10

Immobilisations Financières

<i>Valeurs brutes</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Acquisitions</i>	<i>Sorties</i>	<i>31/12/2023</i>
Titres de participation	43 537 727,43	2 836,00	-818 242,16	42 722 321,27
Créances rattachées aux participations	180 123 934,87	37 716 899,33	-8 210 323,28	209 630 510,92
Autres immobilisations financières (1)	10 440 461,70	27 045,58	-85 566,69	10 381 940,59
Total valeurs brutes	234 102 124,00	37 746 780,91	-9 114 132,13	262 734 772,78

(1) Dont mali technique PACTIMO pour 9 752 797 €

<i>Provisions</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises utilisées</i>	<i>Reprises disponibles</i>	<i>31/12/2023</i>
Titres de participation	5 903 449,15	4 766 798,50	-809 084,43		9 861 163,22
Créances rattachées aux participations	8 973 832,42	2 885 730,97	-2 410 539,10		9 449 024,29
Total provisions	14 877 281,57	7 652 529,47	-3 219 623,53		19 310 187,51
Valeur nette	219 224 842,43				243 424 585,27

Stocks

<i>Valeurs brutes</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Acquisitions</i>	<i>Sorties</i>	<i>31/12/2023</i>
Stocks (1)	34 719,00		-30 000,00	4 719,00
Total valeurs brutes	34 719,00		-30 000,00	4 719,00

(1) Stock provenant de la TUP SNC PARNASSE

Echéancier des Créances

	Montant Brut	Dont moins d'un an	Plus d'un an	Dont produits à recevoir
Créances rattachées aux participations	209 630 510,92	209 630 510,92		
Autres immobilisations financières	10 381 940,59	629 143,59	9 752 797	
Créances clients (1)	8 734 358,63	8 734 358,63		4 630 597,72
Etat	328 203,42	328 203,42		
Groupe et associés (2)	5 886 197,51	5 886 197,51		
Divers (3)	1 644 947,95	1 644 947,95		
Comptes de régularisation (4)	878 740,68	878 740,68		
Total	237 484 899,70	227 732 102,70	9 752 797	4 630 598

(1) dont factures à établir	:	4 630 597,72
(2) dont Subvention d'IS et CI groupe SG	:	4 177 668,15
(3) dont frais d'étude sur opération en montage	:	1 396 084,32
(4) dont Charges constatées d'avance	:	878 740,66

Provisions	31/12/2022	Dotations	Reprises utilisées	Reprises disponibles	31/12/2023
Créances clients		529 043,19			529 043,19
Autres créances	874 084,32				874 084,32
Total provisions	874 084,32	529 043,19			1 403 127,51
Valeur nette					236 081 772,19

Disponibilités

	31/12/2023	31/12/2022
Comptes bancaires	92 019,59	1 213 904,20
Total	92 019,59	1 213 904,20

VI. Notes sur le Bilan Passif

Tableau de Variation des Capitaux Propres

	31/12/2022	Affectation résultat 2022	Mouvements de l'exercice	Résultat 2023	31/12/2023
Capital social	54 450 000,00				54 450 000,00
Prime d'apport	8 502 700,31				8 502 700,31
Réserve légale	5 445 000,00				5 445 000,00
Réserves réglementées	592 662,17				592 662,17
Autre réserves	2 550 590,75				2 550 590,75
Report à nouveau	111 629 987,76	14 066,17			111 644 053,93
Résultat	29 054 066,17	-29 054 066,17		8 407 018,12	8 407 018,12
Capitaux propres	212 225 007,16	-29 040 000,00		8 407 018,12	191 592 025,28
Dividende distribué en 2023		29 040 000,00			
Nombre d'actions	3 630 000				3 630 000
valeur nominale	15 €				15 €

Provisions Règlementées

	31/12/2022	Dotations	Reprises utilisées	Reprises disponibles	31/12/2023
Amortissements /autres éléments actifs (1)		1 976,57			1 976,57
Total provisions		1 976,57			1 976,57

(1) frais acquisition SAS PROJECTIM

Provisions pour risques et charges

	31/12/2022	Dotations (1)	Reprises utilisées	Reprises disponibles	31/12/2023
Provisions pour risques	2 147 067,63	293 623,25	-179 161,08	-398 398,64	1 863 131,16
Provisions pour charges IDR	928 960,90	31 775,18			960 736,08
Total provisions	3 076 028,53	325 398,43	-179 161,08	-398 398,64	2 823 867,24

(1) Cela correspond aux dotations sur la période, aux risques contentieux pour 292k€, et sur opérations en partenariats de 33 k€

Echéancier des Dettes

	Montant	Dont moins d'un an	Plus d'un an	Dont charges à payer
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	32 704 285,10	32 704 285,10		
Emprunts et dettes financières diverses	25 777 239,07	25 777 239,07		
Dettes fournisseurs	3 610 025,24	3 610 025,24		1 458 619,46
Dettes sociales	5 271 988,06	5 271 988,06		4 482 543,25
Dettes fiscales	1 431 649,64	1 431 649,64		745 233,24
Autres	18 562,68	18 562,68		
Comptes de régularisation	53 553,69	53 553,69		
Total	68 867 303,48	68 867 303,48		6 686 395,95

VII. Notes sur le Compte de Résultat

Résultat Financier

	31/12/2023	31/12/2022
Résultats nets en quote part acquis dans les filiales (bénéf./div. - pertes)	444 101,31	1 067 783,47
Dividendes	25 954 644,00	39 068 536,00
Boni et Mali relatifs aux confusions de Patrimoine net de provisions		
Résultats nets autres produits financiers et charges d'intérêts	2 175 558,71	957 309,36
Solde net des provisions financières	-4 424 582,39	-1 877 784,82
TOTAL	24 149 721,63	39 215 844,01

Résultat Exceptionnel

	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net sur opérations de gestion	-9 616,08	1 962 423,79
Résultat net sur opérations en capital	-88 837,53	-9 477,95
Solde net des provisions exceptionnelles	86 860,96	195 256,00
TOTAL	-11 592,65	2 148 201,84

Pour rappel le résultat net sur opérations de gestion de 2022 correspond principalement à l'écart du compte courant historique de SOGEPROM PARTENAIRES pour 1.6M€.

VIII. Autres informations

Crédit d'impôt mécénat

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons enregistré un crédit d'impôt Mécénat d'un montant de 27 K€, comptabilisé en moins de l'impôt sur les sociétés.

Engagements Financiers

Engagements reçus

- **Garantie de passif :**
 - La société SOGEPROM, n'a aucune garantie de passif.
- **Lignes de crédits non utilisées :**
 - A la clôture de l'exercice, SOGEPROM détient une ligne de crédit de 200 M€, qui est tirée à hauteur de 32,7 M€ au 31 décembre 2023.
 - SOGEPROM, détient également une seconde ligne de crédit d'un montant de 2 M€, qui n'est pas tirée au 31 décembre 2023.
 - SOGEPROM, a un découvert autorisé de 3 M€. Ce dernier n'a pas été utilisé au 31 décembre 2023.

Il est précisé que ces montants sont discutés chaque année au mois de juin avec la centrale de trésorerie du Groupe SOCIETE GENERALE.

Engagements donnés

Au cours de l'exercice, SOGEPROM s'est porté caution à hauteur de 6,3 M€, pour le compte de ses filiales de Promotion Immobilière majoritairement auprès des organismes financiers (et principalement auprès de la Société Générale).

Il est précisé que SOGEPROM SA, a accordé son soutien financier à plusieurs de ses filiales.

Passifs éventuels

La société SOGEPROM, est assignée au titre de diverses réclamations pour un montant global de 3 542 k€.

La société a constitué des provisions à hauteur des risques estimés pour 1 248 k€ (y compris les honoraires d'avocats).

L'essentiel de ces réclamations est couvert par les garanties décennales ou recours contre les entreprises.

Effectif moyen

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023, l'effectif moyen de SOGEPROM, par catégorie a été le suivant :

• Salariés non-Cadres	:	25
• Salariés Cadres	:	158

Total	:	183

Rémunération allouée aux membres des organes de direction et d'administration

Les rémunérations allouées au titre de l'exercice aux organes de direction ne sont pas communiquées car cela conduirait indirectement à communiquer une information individuelle.

En outre, sur l'exercice 2023, SOGEPROM, a comptabilisé dans ses comptes, un montant global de 28 k€ au titre de la rémunération des administrateurs (jetons de présence).

Comptes Consolidés

La société SOGEPROM, établit des comptes consolidés.

Ces derniers sont consolidés par intégration globale dans les comptes de la SOCIETE GENERALE.

Evènements postérieurs à la clôture

Nous n'avons pas connaissance d'évènements postérieurs susceptibles d'impacter significativement les résultats 2023 de SOGEPROM, survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle ce document est établi.

Compte tenu du contexte difficile que traverse le secteur de la promotion immobilière, un projet de plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), concernant le groupe SOGEPROM, a été présenté aux instances représentatives du personnel en date du 5 mars 2024, et par la suite à l'ensemble des collaborateurs.

Ce plan dont la mise en œuvre serait effective courant 2024, à l'issue des négociations avec les instances représentatives du personnel, conduirait à la suppression de 44 emplois au sein des équipes de SOGEPROM.

Compte tenu du calendrier ci-dessus, cet événement est considéré comme un événement 2024 n'impactant pas les comptes 2023.

IX. Tableau des filiales et des participations au 31 décembre 2023

Sociétés présentées en k€	Capital et autres éléments de Capitaux Propres avant affectation de résultats	Quote part de Capital détenu en %	Valeur brute comptable des titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Chiffre d'affaires	Prêts et avances consentis non encore remboursés	Dividendes encaissés au cours de l'exercice (1)
A. Renseignements détaillés (titres dont la valeur brute excède 1% du capital de la société)							
1° Filiales (50% au moins du capital détenu)							
SODEPROM (données 2005)	427	100,00%	1 567	0	0	0	0
COPRIM RESIDENCES	553	100,00%	1 721	553	0	0	40
SOGEPROM ENTREPRISES	-58	100,00%	8 820	3 707	4 756	15 286	0
SOGEPROM PARTENAIRES	4 595	100,00%	2 069	2 069	0	31 972	3 710
CESKA REPUBLIKA	-196	100,00%	579	0	0	412	0
INVESTIR IMMOBILIER NORMANDIE	850	100,00%	1 040	1 040	3 514	7 909	820
SOGEPROM COTE D AZUR	-271	100,00%	1 571	1 012	1 514	1 540	200
SOGEPROM LYON	-2 106	100,00%	2 057	1 467	2 641	6 014	0
PRAGMA	17 001	100,00%	13 446	13 446	5 415	2 339	8 400
PROJECTIM	3 271	100,00%	6 829	6 829	4 863	11 622	2 700
2° Participations (10 à 49% du capital détenu)							
PROGEREAL (données 2022)	8 012	25,01%	2 148	2 148	3 523	0	0
3° Participations (< à 10 % du capital détenu)							
B. Renseignements globaux (titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société)							
			875	590	-	132 537	10 458
(1) pour les sociétés translucides montants nets bénéfices moins pertes de l'exercice dans les renseignements globaux							

X. Eléments concernant les entreprises liées

<i>Postes du bilan ou du compte de résultat</i>	<i>Montant concernant les entreprises liées</i>
Participations	30 638
Créances rattachées à des participations	198 988
Créances clients et comptes rattachés	7 699
Comptes courants débiteurs	0
Emprunts	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0
Dettes rattachées à des participations	21 549
Comptes courants créditeurs	99
Produits de participation (résultats+dividendes)	26 408
Autres produits financiers (intérêts c/c)	6 663
Charges financières (résultats)	2
Autres charges financières (intérêts c/c)	661
Produits à recevoir (garantie de passif)	0

XI. Transactions avec les parties liées

Conformément au règlement ANC n°2010-02, relatif aux comptes sociaux des sociétés commerciales, nous vous informons que les transactions avec les parties liées correspondent à l'un des cas suivants :

- Sont conclues à des conditions normales de marché ;
- Sont entre sociétés mères et filles détenues en « quasi-totalité » ou sœurs ;
- Ne sont pas significatifs ;

En conséquence, la liste des informations requises en annexe par le règlement ne trouve pas à s'appliquer.

SOGEPROM
SOCIETE GENERALE DE PROMOTION ET DE FINANCEMENT IMMOBILIERS
Société Anonyme au capital de 54.450.000 euros
Siège social : Immeuble Ampère e+, 34-40 rue Henri Regnault - 92400 COURBEVOIE
722 065 257 RCS NANTERRE

(la « **Société** »)

**EXTRAIT DE
PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le dix-sept juin, à onze heures, les Actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation du Conseil d'administration faite conformément à la loi et aux statuts.

-----/-----
PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et faisant apparaître un bénéfice de 4.217 milliers d'euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus aux Administrateurs

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports qui font apparaître un bénéfice de 8.407.018,12 euros.

En conséquence, l'Assemblée générale donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels,

- décide d'affecter bénéfice net comptable de 8.407.018,12 euros, augmenté du report à nouveau antérieur, créditeur de 111.644.053,93 euros, soit un bénéfice distribuable de 120.051.072,05 euros à affecter de la manière suivante :

Résultat net de l'exercice	8.407.018,12 EUR
Affectation à la réserve légale (la réserve légale est bien dotée à hauteur de 10% conformément à l'article L. 232-10 du Code de commerce)	0 EUR
Report à nouveau antérieur	111.644.053,93 EUR
Soit un bénéfice distribuable de	120.051.072,05 EUR
Affectation :	
A la réserve libre (ou aux autres réserves)	0 EUR
Versement de dividende¹ : (soit 2,30 EUR par action)	8.349.000 EUR
Au report à nouveau	111.702.072,05 EUR

- décide que le dividende sera mis en paiement à compter du 18 juin 2024.
- prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices sont les suivants :

Exercices	Dividendes distribués
2020	4,35 EUR
2021	1,90 EUR
2022	8,00 EUR

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

-----/-----

¹ Le dividende attribué aux Actionnaires, personnes morales, n'est pas éligible à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

ONZIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée générale ordinaire, donne tous pouvoirs à la société MEDIALEX PARIS sise 4 place du 8 mai 1945, 92532 LEVALLOIS-PERRET, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de dépôt, de publicité ou autres qu'il appartiendra.

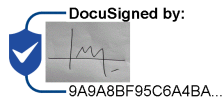
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

-----/-----

Pour extrait conforme à l'original

De convention expresse valant convention sur la preuve et conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, le signataire convient de signer électroniquement le présent extrait de procès-verbal par le biais du service DocuSign (www.docusign.com), reconnaît à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et confère date certaine à celle attribuée à la signature du présent extrait de procès-verbal par le service DocuSign (www.docusign.com).

Monsieur Eric GROVEN
Président du Conseil d'administration



Sogeprom

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Sogeprom

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Sogeprom,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Sogeprom relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation et risque de perte de valeur des titres de participation

Comme indiqué dans la note IV « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels, votre société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation et, le cas échéant, des provisions pour dépréciation des avances en compte courant consenties à ses filiales, lorsque la valeur d'usage des titres devient inférieure à leur valeur brute comptable. La valeur d'usage tient compte de critères multiples, tels que l'actif net réévalué, l'actif net comptable et la perspective de développement.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et la cohérence des hypothèses retenues pour la détermination des valeurs d'usage et pour l'estimation des risques des opérations. Nous avons également procédé aux appréciations du caractère raisonnable des estimations significatives retenues et de la présentation d'ensemble des comptes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 31 mai 2024

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés

ERNST & YOUNG Audit

Emmanuel Proudhon

 *Valverde Luc*

Emmanuel Proudhon

Luc Valverde

ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2023

SOMMAIRE

I.	Bilan.....	7
II.	Compte de Résultat.....	9
III.	Faits caractéristiques de l'exercice	11
IV.	Principes, règles et méthodes comptables	12
V.	Notes sur le Bilan Actif	16
VI.	Notes sur le Bilan Passif	19
VII.	Notes sur le Compte de Résultat.....	20
VIII.	Autres informations	21
IX.	Tableau des filiales et des participations au 31 décembre 2023	23
X.	Eléments concernant les entreprises liées.....	24
XI.	Transactions avec les parties liées	24

I. Bilan

ACTIF	31/12/2023 Montants Bruts €	31/12/2023 Amortissements Et provisions €	31/12/2023 Montants Nets €	31/12/2022 Montants Nets €
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	5 168 895,31	3 817 960,61	1 350 934,70	827 269,24
Immobilisations corporelles	4 458 273,98	3 446 613,88	1 011 660,10	1 293 656,02
Immobilisations financières	262 734 772,95	19 310 187,49	243 424 585,46	219 224 842,45
Total de l'actif immobilisé	272 361 942,24	26 574 761,98	245 787 180,26	221 345 767,71
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	4 719,00		4 719,00	34 719,00
Avances et acomptes versés	1 331 933,04		1 331 933,04	1 348 074,41
Créances clients	8 734 358,63	529 043,19	8 205 315,44	15 216 801,83
Autres créances	7 859 348,88	874 084,32	6 985 264,56	4 932 009,17
Disponibilités	92 019,59		92 019,59	1 213 904,20
Total de l'actif circulant	18 022 379,14	1 403 127,51	16 619 251,63	22 745 508,61
Comptes de régularisation	878 740,68		878 740,68	434 191,53
TOTAL DE L'ACTIF	291 263 062,06	27 977 889,49	263 285 172,57	244 525 467,85

<i>PASSIF</i>	<i>31/12/2023 Montants Nets €</i>	<i>31/12/2022 Montants Nets €</i>
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	54 450 000,00	54 450 000,00
Prime d'apport	8 502 700,31	8 502 700,31
Réserve légale	5 445 000,00	5 445 000,00
Réserves indisponibles et réglementées	592 662,17	592 662,17
Réserves disponibles	2 550 590,75	2 550 590,75
Report à nouveau	111 644 053,93	111 629 987,76
Provisions réglementées	1 976,57	
Résultat de l'exercice	8 407 018,12	29 054 066,17
Total des capitaux propres	191 594 001,85	212 225 007,16
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 823 867,24	3 076 028,53
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	32 704 285,10	4 053,23
Emprunts et dettes financières divers	25 777 239,07	11 073 453,80
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 610 025,24	3 841 120,07
Dettes fiscales et sociales	6 703 637,70	7 547 327,70
Autres dettes	18 562,68	6 688 415,68
Total des dettes	68 813 749,79	29 154 370,48
Comptes de régularisation	53 553,69	70 062,68
TOTAL DU PASSIF	263 285 172,57	244 525 468,85

II. Compte de Résultat

	31/12/2023	31/12/2022
	€	€
Produits d'exploitation		
Ventes de biens		
Ventes de services	16 213 877,42	24 957 812,37
Production stockée	-30 000,00	-147 740,20
Reprises sur amortissements et provisions et transfert de charges	660 691,70	979 290,25
Autres produits	49 647,75	850,16
Total des produits d'exploitation I	16 894 216,87	25 790 212,58
Charges d'exploitation		
Achats et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	11 562 847,26	12 547 342,90
Impôts taxes et versements assimilés	1 216 433,34	1 191 649,64
Salaires et traitements	14 584 863,32	14 525 689,20
Charges sociales	7 160 918,63	7 067 096,19
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 432 335,41	2 418 009,44
Autres charges	758 081,16	650 166,35
Total des charges d'exploitation II	36 715 479,12	38 399 953,72
Résultat d'exploitation III (I-II)	-19 821 262,25	-12 609 741,14
Produits financiers		
Produits financiers de participation	26 529 509,69	40 590 125,53
Autres intérêts et produits assimilés	7 239 371,05	1 082 596,97
Produits nets sur cessions de Valeurs Mobilières de Placement		
Reprises sur provisions et transfert de charges	3 229 547,08	6 203 845,24
Total des produits financiers IV	36 998 427,82	47 876 567,74
Charges financières		
Quotes parts de pertes acquises des filiales	130 764,38	453 806,06
Intérêts et charges assimilées	5 063 812,34	125 287,61
Dotations financières aux amortissements et provisions	7 654 129,47	8 081 630,06
Total des charges financières V	12 848 706,19	8 660 723,73
Résultat financier VI (IV-V)	24 149 721,63	39 215 844,01
Résultat courant avant impôt VII (III+VI)	4 328 459,38	26 606 102,87

Produits exceptionnels		
Sur opération de gestion		4 000,00
Sur opération en capital (prix de cession des titres cédés)	7 557,73	1 990 357,39
Reprises sur provisions et transferts de charges	88 837,53	195 256,00
Total produits exceptionnels IX	96 395,26	2 189 613,39
Charges exceptionnelles		
Sur opération de gestion	9 616,08	24 223,60
Sur opération en capital (VNC des titres cédés)	96 395,26	17 187,95
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 976,57	
Total charges exceptionnelles X	107 987,91	41 411,55
Résultat exceptionnel XI (IX-X)	-11 592,65	2 148 201,84
Participation XII	87 516,76	-21 483,06
Impôt sur les bénéfices XIII	-4 177 668,15	-278 278,40
Résultat net XIV (VII + XI - XII+XIII)	8 407 018,12	29 054 066,17

ANNEXE

III. Faits caractéristiques de l'exercice

1. Contexte inflationniste

Le contexte actuel d'inflation des prix des matières premières et d'affaiblissement de la solidité financière des entreprises incite le groupe SOGEPROM à être particulièrement vigilant :

- Dans le choix de ses entreprises notamment en termes de coûts mais également en termes de disponibilité et de solidité financière,
- Dans l'examen d'éventuelles clauses d'indexation de prix demandées par les entreprises,
- Dans le suivi de la sécurisation des budgets travaux des opérations au travers du déroulement des appels d'offres et de la signature des marchés.

L'ensemble de ces éléments ont été intégrés aux budgets d'opérations.

Les process et contrôles afférents sont particulièrement suivis par la direction de SOGEPROM.

2. Restructuration juridique

Dans un souci de simplification de son organigramme, SOGEPROM a procédé à des liquidations cette année de filiales et participations et transmission universelle de patrimoine dont la société SNC PARNASSE.

Ces Transmissions Universelles de Patrimoine ont été réalisées, tant en ce qui concerne les éléments d'actif transmis que les éléments de passif pris en charge sur la base de la valeur nette comptable. Sur le plan fiscal, ces transmissions universelles de patrimoine sont assorties d'un effet rétroactif et a pris effet à la date du 1^{er} janvier 2023.

Ces opérations n'ont pas eu d'impacts sur le résultat net de 2023.

3. Evolution du périmètre d'intégration fiscale

Les sociétés PARNASSE et NORMANDIE HABITAT sont sorties du périmètre d'intégration fiscale SOCIETE GENERALE à la suite de leur transmission universelle de son patrimoine.

À la suite du rachat des parts de PHIKATYVE dans la SAS PROJECTIM fin 2022, nous avons fait rentrer 3 nouvelles sociétés dans le périmètre d'intégration fiscale SOCIETE GENERALE en 2023, à savoir : PROJECTIM, SOJEPRIM et FEP INVESTISSEMENT

Dans le cadre de cette intégration fiscale, la SOCIETE GENERALE se constitue, en application de l'article 223A, seule redevable de l'impôt pour elle et ses filiales.

L'intégration fiscale permet d'optimiser l'IS du groupe SG ; une compensation étant effectuée entre les résultats fiscaux bénéficiaires et déficitaires des filiales.

Dans le cadre de la convention SG, les filiales bénéficiaires fiscalement versent l'IS à la Tête de groupe. Les filiales déficitaires perçoivent une subvention équivalente à l'économie d'IS générée.

Les sociétés suivantes sont ainsi intégrées fiscalement en 2023

Sa Sogeprom
Sarl Seine Clichy
Sas Sogeprom Réalisations
Sas Sogeprom Services
Sas Sogeprom Partenaires
Sas Sogeprom Entreprises
Sas Coprim Résidences
Sas Urbanisme et Commerce Promotion
Sas Sogeprom Centre Val de Loire
Sas Sogeprom Alpes Habitat
Sas Investir Immobilier Normandie
Sas Normandie Résidences
Sas Normandie Réalisations
Sas Sogeprom Côte d'Azur
Sas Sogeprom Réalisations Côte d'Azur
Sas Sogeprom Lyon
Sas Sogeprom Lyon Aménagement
Sas Pragma
Sas Projectim
Sas Sojeprim
Sarl FEP Investissement

Le résultat courant avant impôts au 31 décembre 2023 s'établit à 4 328 K€, et le bénéfice net de l'exercice s'élève à 8 407 K€ (contre 29 054 K€ pour le 31 décembre 2022).

IV. Principes, règles et méthodes comptables

1. Règles et méthodes comptables

(Code du commerce art. R123-196-1° et 2°, PCG art. 531-1/1)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels tel que le règlement ANC 2014-03 et à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. Utilisation d'estimation

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes annuels, l'évaluation de certains soldes du bilan et du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses ou appréciations fondées notamment sur les budgets des opérations immobilières. Il s'agit notamment de la valorisation des titres de participation.

Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies et revues de manière constante sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, et en fonction de l'expérience passée ou divers autres facteurs jugés raisonnables.

Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ces estimations en fonction de l'évolution différente des hypothèses et des conditions de réalisation.

Les hypothèses, estimations, ou appréciations concourant à la présentation des états financiers du 31 décembre 2023 ont été réalisés dans un contexte de crise du marché immobilier (forte progression des taux d'intérêt impactant le pouvoir d'achat des acquéreurs de biens immobiliers, fin annoncée du dispositif Pinel, rareté des fonciers, changements d'usage dans l'immobilier tertiaire).

Néanmoins, à moyen terme, les besoins fondamentaux du Logement en France soutiendront la demande et l'activité du Groupe.

3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les progiciels informatiques, leur valeur brute est composée des coûts d'acquisition. Ils sont amortis sur des durées de 1 à 5 cinq ans en mode linéaire.

Les dotations aux amortissements sont incluses dans le poste « Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations » du résultat d'exploitation.

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent le matériel et mobilier de bureau, le matériel informatique, le matériel de transport, et les agencements et installations.

Les durées d'amortissement varient de deux à dix ans selon la durée d'utilisation des immobilisations en mode linéaire.

Ces immobilisations comprennent également des œuvres d'art non amortissables. Une provision est par ailleurs constituée, lorsque la valeur de revente estimée est inférieure à la valeur d'inventaire.

5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées au coût historique d'acquisition et comprennent la valeur des titres, et des éventuels malis techniques affectés ainsi que les avances consenties aux sociétés détenues.

En fin d'exercice, les titres de participation sont évalués sur la base de leur valeur d'usage, telle que définie par le plan comptable en tenant compte de critères multiples, tels que, par exemple, actif net réévalué, actif net comptable, ainsi que les perspectives de rentabilité.

Pour apprécier la valeur d'utilité des filiales du groupe, la direction de SOGEPROM procède à des estimations et retient des hypothèses qui sont établies à partir de l'expérience passée et de l'anticipation de l'évolution des marchés dans lesquels opèrent ces sociétés, ou d'autres facteurs considérés comme raisonnables au regard des circonstances.

Les principaux domaines sur lesquels portent ces hypothèses et estimations concernent :

- Les prévisions de résultat des programmes immobiliers ;
- Les plans d'affaires pour les prochains exercices.

Les hypothèses de prix de vente et de rythme d'écoulement à la base des prévisions de résultat des programmes immobiliers et la réalisation des budgets prévisionnels à moyen terme utilisés pour la mise en œuvre des tests de dépréciation pourraient être impactés par le contexte économique et les évolutions réglementaires, notamment les mesures gouvernementales d'incitations fiscales.

Les provisions constituées au cours de l'exercice figurent sous la rubrique « dotations financières aux amortissements et provisions », les provisions reprises au cours de l'exercice figurent sous la rubrique « reprise sur provisions financières et transferts de charges ».

Par ailleurs, en cas de cessions de titres, le prix de cession ainsi que la valeur nette comptable sont classés en résultat exceptionnel sous la rubrique « résultat sur opération en capital ».

Les résultats bénéficiaires des sociétés translucides, pris en compte à la clôture de l'exercice, sont comptabilisés en « autres créances » au bilan et en « produits financiers de participation » au résultat financier.

6. Stocks

Avant achèvement, le stock est constitué par la totalité des dépenses engagées pour la réalisation de l'objet social, ces dépenses incluant les frais financiers et les frais annexes de gestion. Sont également enregistrés en stock, les honoraires de commercialisation.

Les frais commerciaux (publicités...) sont eux enregistrés en charges. Après achèvement, les frais financiers et les frais annexes de gestion sont enregistrés en charges.

Le prix de revient des lots livrés est déterminé au prorata des tantièmes communs du règlement de copropriété vendus et livrés.

La comptabilisation des contrats à long terme est faite selon la méthode à l'achèvement.

En cas de stocks achevés, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur vénale de ces stocks est inférieure à la valeur nette comptable.

En cours de construction, une provision pour risques et charges est constituée lorsque le budget de l'opération fait apparaître une perte à la terminaison.

7. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée si leur valeur d'inventaire, calculée en fonction des perspectives de remboursement, est inférieure à la valeur comptable.

Le montant des provisions est déterminé en fonction du niveau de risque sur la base de la créance hors taxes.

Les provisions constituées dans l'exercice figurent sous la rubrique « dotations aux amortissements et provisions », les provisions reprises dans l'exercice figurent sous la rubrique « reprises sur amortissement et provisions et transferts de charges » du résultat d'exploitation.

8. Ecart de change

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont revalorisées à chaque clôture.

En cas de gain latent, un écart de conversion passif est comptabilisé au passif du bilan.

En cas de perte latente, un écart de conversion actif est enregistré à l'actif du bilan. Une provision pour perte de change est également constituée.

9. Provisions pour risques et charges

Les risques identifiés sur les opérations réalisées au travers de sociétés ad hoc font l'objet d'une provision pour risques, lorsque le montant de ces risques excède les provisions constituées sur les titres et avances effectuées aux sociétés détenues. Les provisions pour charges sont destinées à couvrir des risques identifiés.

Les engagements de retraite et assimilés sont évalués selon les principes définis par la réglementation. La société a opté pour la méthode relative aux engagements de retraite et avantages similaires.

Le coût des indemnités de départ, des compléments de retraite et des engagements assimilés est pris en charge au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés.

Les droits sont déterminés à la clôture de chaque exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite ou à l'âge minimum requis pour en bénéficier dans le cas où certains droits sont acquis de manière irrévocable avant cette date.

Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ et de rentabilité des placements à long terme.

Les hypothèses retenues sont celles utilisées dans le cadre de la convention collective de la Promotion Immobilière, utilisant les tables suivantes :

- Taux d'actualisation brut : 4,00 %
- Probabilité de survie : Table de mortalité nationale courante (INSEE 2021)
- Probabilité de rester : Table de Turn-over fort

Le montant correspondant à ces engagements de retraite et avantages similaires s'élève à 961 K€ au 31 décembre 2023 contre 929 K€ au 31 décembre 2022.

10. Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit

Une ligne de crédit court terme (<18 mois) de 200 M€ a été souscrite et est utilisée à hauteur de 32,7 M€ au 31.12.23. Ce crédit est à échéance au 30.06.2024.

Une ligne de crédit long terme (>18 mois) de 2 M€ a été également souscrite mais n'est pas utilisée au 31.12.23.

Enfin, nous avons également un découvert autorisé de 3 M€. Ce dernier est non utilisé au 31 décembre 2023.

11. Ventilation du chiffre d'affaires en France

En 2023, notre société a réalisé un chiffre d'affaires de 16 214 K€ qui se décompose de la manière suivante :

- Refacturations Personnel détaché : 744 K€
- Honoraires de gestion : 9 993 K€
- Autres honoraires : 895 K€
- Refacturations Fonctions Mutualisées : 3 472 K€
- Refacturation de loyers & charges : 353 K€
- Autres refacturations frais généraux : 757 K€

V. Notes sur le Bilan Actif

Immobilisations Incorporelles

Valeurs brutes	31/12/2022	Acquisitions	Virt poste à poste	Sorties	31/12/2023
Logiciels	3 932 064,81	149 682,50			4 081 747,31
Immobilisations incorporelles en cours	30 780,00	543 408,00			574 188,00
Fonds de commerce	512 960,00				512 960,00
Total valeurs brutes	4 475 804,81	693 090,50			5 168 895,31

Amortissements et provisions	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
Logiciels	3 648 535,57	169 425,04		3 817 960,61
total amortissements et provisions	3 648 535,57	169 425,04		3 817 960,61
Valeur nette	827 269,24			1 350 934,70

Immobilisations Corporelles

<i>Valeurs brutes</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Acquisitions</i>	<i>Virt poste à poste</i>	<i>Sorties</i>	<i>31/12/2023</i>
Installations et agencements	1 094 009,67				1 094 009,67
Matériel divers					
Matériel de bureau, mobilier et informatique	3 236 191,48	128 072,83			3 364 264,31
Total valeurs brutes	4 330 201,15	128 072,83			4 458 273,98

<i>Amortissements et provisions</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>31/12/2023</i>
Installations et agencements	540 150,40	138 203,25		678 353,65
Matériel divers				
Matériel de bureau, mobilier et informatique	2 496 394,73	271 865,50		2 768 260,23
Total amortissements et provisions	3 036 545,13	410 068,75		3 446 613,88
Valeur nette	1 293 656,02			1 011 660,10

Immobilisations Financières

<i>Valeurs brutes</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Acquisitions</i>	<i>Sorties</i>	<i>31/12/2023</i>
Titres de participation	43 537 727,43	2 836,00	-818 242,16	42 722 321,27
Créances rattachées aux participations	180 123 934,87	37 716 899,33	-8 210 323,28	209 630 510,92
Autres immobilisations financières (1)	10 440 461,70	27 045,58	-85 566,69	10 381 940,59
Total valeurs brutes	234 102 124,00	37 746 780,91	-9 114 132,13	262 734 772,78

(1) Dont mali technique PACTIMO pour 9 752 797 €

<i>Provisions</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises utilisées</i>	<i>Reprises disponibles</i>	<i>31/12/2023</i>
Titres de participation	5 903 449,15	4 766 798,50	-809 084,43		9 861 163,22
Créances rattachées aux participations	8 973 832,42	2 885 730,97	-2 410 539,10		9 449 024,29
Total provisions	14 877 281,57	7 652 529,47	-3 219 623,53		19 310 187,51
Valeur nette	219 224 842,43				243 424 585,27

Stocks

<i>Valeurs brutes</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Acquisitions</i>	<i>Sorties</i>	<i>31/12/2023</i>
Stocks (1)	34 719,00		-30 000,00	4 719,00
Total valeurs brutes	34 719,00		-30 000,00	4 719,00

(1) Stock provenant de la TUP SNC PARNASSE

Echéancier des Créances

	Montant Brut	Dont moins d'un an	Plus d'un an	Dont produits à recevoir
Créances rattachées aux participations	209 630 510,92	209 630 510,92		
Autres immobilisations financières	10 381 940,59	629 143,59	9 752 797	
Créances clients (1)	8 734 358,63	8 734 358,63		4 630 597,72
Etat	328 203,42	328 203,42		
Groupe et associés (2)	5 886 197,51	5 886 197,51		
Divers (3)	1 644 947,95	1 644 947,95		
Comptes de régularisation (4)	878 740,68	878 740,68		
Total	237 484 899,70	227 732 102,70	9 752 797	4 630 598

(1) dont factures à établir	:	4 630 597,72
(2) dont Subvention d'IS et CI groupe SG	:	4 177 668,15
(3) dont frais d'étude sur opération en montage	:	1 396 084,32
(4) dont Charges constatées d'avance	:	878 740,66

Provisions	31/12/2022	Dotations	Reprises utilisées	Reprises disponibles	31/12/2023
Créances clients		529 043,19			529 043,19
Autres créances	874 084,32				874 084,32
Total provisions	874 084,32	529 043,19			1 403 127,51
Valeur nette					236 081 772,19

Disponibilités

	31/12/2023	31/12/2022
Comptes bancaires	92 019,59	1 213 904,20
Total	92 019,59	1 213 904,20

VI. Notes sur le Bilan Passif

Tableau de Variation des Capitaux Propres

	31/12/2022	Affectation résultat 2022	Mouvements de l'exercice	Résultat 2023	31/12/2023
Capital social	54 450 000,00				54 450 000,00
Prime d'apport	8 502 700,31				8 502 700,31
Réserve légale	5 445 000,00				5 445 000,00
Réserves réglementées	592 662,17				592 662,17
Autre réserves	2 550 590,75				2 550 590,75
Report à nouveau	111 629 987,76	14 066,17			111 644 053,93
Résultat	29 054 066,17	-29 054 066,17		8 407 018,12	8 407 018,12
Capitaux propres	212 225 007,16	-29 040 000,00		8 407 018,12	191 592 025,28
Dividende distribué en 2023		29 040 000,00			
Nombre d'actions	3 630 000				3 630 000
valeur nominale	15 €				15 €

Provisions Règlementées

	31/12/2022	Dotations	Reprises utilisées	Reprises disponibles	31/12/2023
Amortissements /autres éléments actifs (1)		1 976,57			1 976,57
Total provisions		1 976,57			1 976,57

(1) frais acquisition SAS PROJECTIM

Provisions pour risques et charges

	31/12/2022	Dotations (1)	Reprises utilisées	Reprises disponibles	31/12/2023
Provisions pour risques	2 147 067,63	293 623,25	-179 161,08	-398 398,64	1 863 131,16
Provisions pour charges IDR	928 960,90	31 775,18			960 736,08
Total provisions	3 076 028,53	325 398,43	-179 161,08	-398 398,64	2 823 867,24

(1) Cela correspond aux dotations sur la période, aux risques contentieux pour 292k€, et sur opérations en partenariats de 33 k€

Echéancier des Dettes

	Montant	Dont moins d'un an	Plus d'un an	Dont charges à payer
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	32 704 285,10	32 704 285,10		
Emprunts et dettes financières diverses	25 777 239,07	25 777 239,07		
Dettes fournisseurs	3 610 025,24	3 610 025,24		1 458 619,46
Dettes sociales	5 271 988,06	5 271 988,06		4 482 543,25
Dettes fiscales	1 431 649,64	1 431 649,64		745 233,24
Autres	18 562,68	18 562,68		
Comptes de régularisation	53 553,69	53 553,69		
Total	68 867 303,48	68 867 303,48		6 686 395,95

VII. Notes sur le Compte de Résultat

Résultat Financier

	31/12/2023	31/12/2022
Résultats nets en quote part acquis dans les filiales (bénéf./div. - pertes)	444 101,31	1 067 783,47
Dividendes	25 954 644,00	39 068 536,00
Boni et Mali relatifs aux confusions de Patrimoine net de provisions		
Résultats nets autres produits financiers et charges d'intérêts	2 175 558,71	957 309,36
Solde net des provisions financières	-4 424 582,39	-1 877 784,82
TOTAL	24 149 721,63	39 215 844,01

Résultat Exceptionnel

	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net sur opérations de gestion	-9 616,08	1 962 423,79
Résultat net sur opérations en capital	-88 837,53	-9 477,95
Solde net des provisions exceptionnelles	86 860,96	195 256,00
TOTAL	-11 592,65	2 148 201,84

Pour rappel le résultat net sur opérations de gestion de 2022 correspond principalement à l'écart du compte courant historique de SOGEPROM PARTENAIRES pour 1.6M€.

VIII. Autres informations

Crédit d'impôt mécénat

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons enregistré un crédit d'impôt Mécénat d'un montant de 27 K€, comptabilisé en moins de l'impôt sur les sociétés.

Engagements Financiers

Engagements reçus

- **Garantie de passif :**
 - La société SOGEPROM, n'a aucune garantie de passif.
- **Lignes de crédits non utilisées :**
 - A la clôture de l'exercice, SOGEPROM détient une ligne de crédit de 200 M€, qui est tirée à hauteur de 32,7 M€ au 31 décembre 2023.
 - SOGEPROM, détient également une seconde ligne de crédit d'un montant de 2 M€, qui n'est pas tirée au 31 décembre 2023.
 - SOGEPROM, a un découvert autorisé de 3 M€. Ce dernier n'a pas été utilisé au 31 décembre 2023.

Il est précisé que ces montants sont discutés chaque année au mois de juin avec la centrale de trésorerie du Groupe SOCIETE GENERALE.

Engagements donnés

Au cours de l'exercice, SOGEPROM s'est porté caution à hauteur de 6,3 M€, pour le compte de ses filiales de Promotion Immobilière majoritairement auprès des organismes financiers (et principalement auprès de la Société Générale).

Il est précisé que SOGEPROM SA, a accordé son soutien financier à plusieurs de ses filiales.

Passifs éventuels

La société SOGEPROM, est assignée au titre de diverses réclamations pour un montant global de 3 542 k€.

La société a constitué des provisions à hauteur des risques estimés pour 1 248 k€ (y compris les honoraires d'avocats).

L'essentiel de ces réclamations est couvert par les garanties décennales ou recours contre les entreprises.

Effectif moyen

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023, l'effectif moyen de SOGEPROM, par catégorie a été le suivant :

• Salariés non-Cadres	:	25
• Salariés Cadres	:	158

Total	:	183

Rémunération allouée aux membres des organes de direction et d'administration

Les rémunérations allouées au titre de l'exercice aux organes de direction ne sont pas communiquées car cela conduirait indirectement à communiquer une information individuelle.

En outre, sur l'exercice 2023, SOGEPROM, a comptabilisé dans ses comptes, un montant global de 28 k€ au titre de la rémunération des administrateurs (jetons de présence).

Comptes Consolidés

La société SOGEPROM, établit des comptes consolidés.

Ces derniers sont consolidés par intégration globale dans les comptes de la SOCIETE GENERALE.

Evènements postérieurs à la clôture

Nous n'avons pas connaissance d'évènements postérieurs susceptibles d'impacter significativement les résultats 2023 de SOGEPROM, survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle ce document est établi.

Compte tenu du contexte difficile que traverse le secteur de la promotion immobilière, un projet de plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), concernant le groupe SOGEPROM, a été présenté aux instances représentatives du personnel en date du 5 mars 2024, et par la suite à l'ensemble des collaborateurs.

Ce plan dont la mise en œuvre serait effective courant 2024, à l'issue des négociations avec les instances représentatives du personnel, conduirait à la suppression de 44 emplois au sein des équipes de SOGEPROM.

Compte tenu du calendrier ci-dessus, cet événement est considéré comme un événement 2024 n'impactant pas les comptes 2023.

IX. Tableau des filiales et des participations au 31 décembre 2023

Sociétés présentées en k€	Capital et autres éléments de Capitaux Propres avant affectation de résultats	Quote part de Capital détenu en %	Valeur brute comptable des titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Chiffre d'affaires	Prêts et avances consentis non encore remboursés	Dividendes encaissés au cours de l'exercice (1)
A. Renseignements détaillés (titres dont la valeur brute excède 1% du capital de la société)							
1° Filiales (50% au moins du capital détenu)							
SODEPROM (données 2005)	427	100,00%	1 567	0	0	0	0
COPRIM RESIDENCES	553	100,00%	1 721	553	0	0	40
SOGEPROM ENTREPRISES	-58	100,00%	8 820	3 707	4 756	15 286	0
SOGEPROM PARTENAIRES	4 595	100,00%	2 069	2 069	0	31 972	3 710
CESKA REPUBLIKA	-196	100,00%	579	0	0	412	0
INVESTIR IMMOBILIER NORMANDIE	850	100,00%	1 040	1 040	3 514	7 909	820
SOGEPROM COTE D AZUR	-271	100,00%	1 571	1 012	1 514	1 540	200
SOGEPROM LYON	-2 106	100,00%	2 057	1 467	2 641	6 014	0
PRAGMA	17 001	100,00%	13 446	13 446	5 415	2 339	8 400
PROJECTIM	3 271	100,00%	6 829	6 829	4 863	11 622	2 700
2° Participations (10 à 49% du capital détenu)							
PROGEREAL (données 2022)	8 012	25,01%	2 148	2 148	3 523	0	0
3° Participations (< à 10 % du capital détenu)							
B. Renseignements globaux (titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société)							
			875	590	-	132 537	10 458
(1) pour les sociétés translucides montants nets bénéfices moins pertes de l'exercice dans les renseignements globaux							

X. Eléments concernant les entreprises liées

<i>Postes du bilan ou du compte de résultat</i>	<i>Montant concernant les entreprises liées</i>
Participations	30 638
Créances rattachées à des participations	198 988
Créances clients et comptes rattachés	7 699
Comptes courants débiteurs	0
Emprunts	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0
Dettes rattachées à des participations	21 549
Comptes courants créditeurs	99
Produits de participation (résultats+dividendes)	26 408
Autres produits financiers (intérêts c/c)	6 663
Charges financières (résultats)	2
Autres charges financières (intérêts c/c)	661
Produits à recevoir (garantie de passif)	0

XI. Transactions avec les parties liées

Conformément au règlement ANC n°2010-02, relatif aux comptes sociaux des sociétés commerciales, nous vous informons que les transactions avec les parties liées correspondent à l'un des cas suivants :

- Sont conclues à des conditions normales de marché ;
- Sont entre sociétés mères et filles détenues en « quasi-totalité » ou sœurs ;
- Ne sont pas significatifs ;

En conséquence, la liste des informations requises en annexe par le règlement ne trouve pas à s'appliquer.